



S'organiser pour se projeter

Nous avons écouté avec attention, Monsieur le Ministre, vos interventions médiatiques et nous ne partageons pas les mêmes constats ni les mêmes perspectives pour les enfants et les jeunes qui fréquentent les établissements scolaires aujourd'hui. Les élèves ont besoin de stabilité et de sérénité dans leurs apprentissages et plus encore dans la crise sanitaire qui réduit drastiquement les interactions sociales, les activités sportives et culturelles.

C'est la raison pour laquelle nous réitérons notre demande d'une embauche massive d'enseignant-e-s, de personnels éducatifs, sociaux et sanitaires pour accompagner au mieux la continuité des parcours scolaires des élèves comme leur développement psycho-social.

Nos organisations sont particulièrement inquiètes pour les élèves préparant des examens. Pour construire un cadre structurant afin qu'ils se projettent dans cette période difficile et incertaine, il leur faut connaître et maîtriser en premier lieu les modalités claires des examens à venir et ce avant les vacances de février. Cette demande vaut pour les candidat-e-s au baccalauréat des voies générale, technologique et professionnelle comme pour tous les diplômes de la voie professionnelle et le brevet des collèges.

En outre, une adaptation des programmes tenant compte des conditions hétérogènes d'apprentissage (élèves en présence, en hybride ou à distance) nous paraît indispensable. Depuis l'an passé, nous vous alertons sur cette situation. Les aménagements inhérents au protocole sanitaire, avec la mise en place de demi-groupes réduisent considérablement le temps initial alloué à des programmes déjà très denses. A cela, s'ajoutent les protocoles d'isolement des malades de la COVID et des cas contacts pendant sept jours. Le travail personnel solitaire face à un écran devant des notions jamais abordées dans le groupe classe ne peut pas être considéré comme une condition facilitante d'apprentissage, et les élèves ne disposent pas tous des mêmes équipements informatiques. Les inégalités scolaires, territoriales et entre établissements s'aggravent toujours plus. Il n'est pas soutenable d'imaginer que des candidat-e-s se trouveraient évalués sur des notions qu'ils auraient étudiées différemment voire qu'ils n'auraient pas étudiées en classe avec les enseignants et avec leurs pairs. Il s'agit bien de préserver l'égalité de traitement des candidat-e-s et la valeur du diplôme.

Au vu de cette situation dégradée, il n'est pas possible de maintenir les épreuves de spécialité du baccalauréat général et technologique en mars.

Il faut poser collectivement le cadre d'évaluation des apprentissages des élèves et notamment pour les examens. De plus, des règles sont à travailler pour la tenue des commissions d'harmonisation. Toutes ces questions ne peuvent pas se traiter dans les seuls comités de suivi des réformes des lycées.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nos organisations, au cœur des réalités du terrain se portent volontaires pour construire collectivement les mesures à mettre en place, avec un calendrier clair, pour la réussite de tous les élèves, quelle que soit la situation sanitaire dans laquelle le pays se trouvera dans les mois à venir.

Le 15 janvier 2021